

**Fiche G11TER****GESTION, COMPTABILITE ET TARIFICATION****CONSTRUIRE LE BUDGET D'UN ETABLISSEMENT OU SERVICE
BUDGET D'EXPLOITATION - BUDGET D'INVESTISSEMENT
POUR LES PERSONNEL COMPTABLES****Objectifs**

Le budget prévisionnel est le document par lequel tout établissement ou service adresse une demande de financement de son activité. Il donne lieu par la suite à une négociation budgétaire avec les autorités pour arrêter un tarif.

- ◆ Connaître la réglementation budgétaire et comptable applicable aux ESMS et les particularités comptables
- ◆ Maîtriser les aspects théoriques et techniques des éléments constitutifs du budget
- ◆ Présenter un budget
- ◆ Anticiper le CPOM et l'EPRD

Programme**Bases législatives et réglementaires**

- ◆ Disposition du Code de l'Action Sociale et des Familles.
- ◆ Textes de la réforme de la tarification

Méthode d'élaboration et contenu du budget

- ◆ Détermination de l'activité
- ◆ Les groupes fonctionnels
- ◆ Le budget d'exploitation (salaires, charges, produits) et d'investissement
- ◆ Le rapport d'activité
- ◆ Le plan pluriannuel de financement
- ◆ Le bilan financier
- ◆ La détermination du tarif et la reprise de résultat

Maîtrise des spécificités comptables et budgétaires pour optimiser le financement

- ◆ La gestion et le suivi des fonds propres
- ◆ Les dépenses exclues de la tarification et le suivi budgétaire
- ◆ Le financement des frais de siège et les demandes de CNR

Contenueux de la tarification : s'inspirer de quelques exemples pour sensibiliser sur les enjeux de la tarification

Application générale sur un cas pratique détaillé

Date (s) :

26-27 septembre et 14 octobre 2019

Lieu :

URIOPSS IDF

Durée :

3 jours (21 heures)

Tarif adhérents :

930 €

Public :

Responsables financiers, comptables des établissements

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Groupe limité à 15 stagiaires
- ◆ Exposés théoriques et cas pratiques
- ◆ Echanges du groupe

Se munir d'une calculatrice de poche

Intervenant (s) :

Alioune WALLABREGUE,

Diplômé d'expertise comptable et collaborateur de l'URIOPSS IDF

Suivi et évaluation :

- ◆ Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation
- ◆ Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.



Pour vous inscrire cliquez ici